EXERCICES D'HIVER DES SECTIONS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Les trois clichés, que nous devons à l'obligeance de la Rédaction du journal suisse *Das Rote Kreuz* de pouvoir insérer ci-dessous,

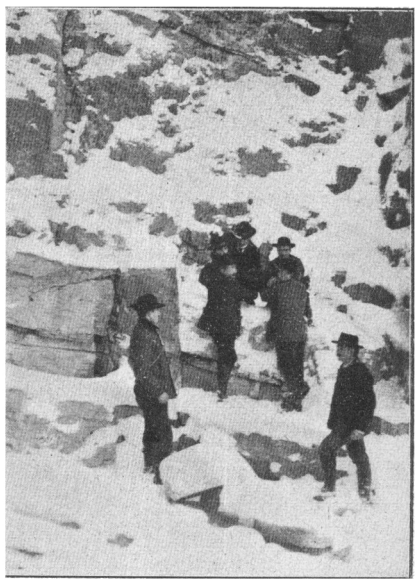

TRANSPORT D'UN BLESSÉ DANS UNE CARRIÈRE

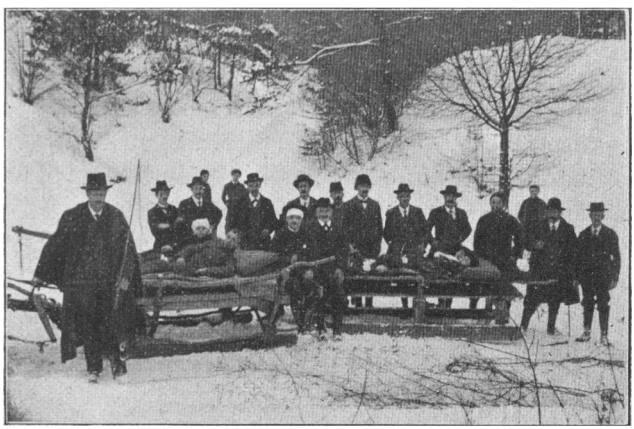

DÉPART POUR L'HOPITAL SUR DES TRAINEAUX IMPROVISÉS

révèlent, mieux qu'une description ne saurait le faire, les exercices spéciaux auxquels les sections suisses sont appelées à se livrer. Il faut tout prévoir, accidents dans les montagnes ou dans les carrières abruptes, transport des blessés en hiver par la neige, etc., et s'exercer d'avance aux services spéciaux qu'imposent soit la nature du sol, soit les circonstances atmosphériques. C'est là que l'improvisation est appelée à jouer un rôle prépondérant.

RATIFICATION DE LA CONVENTION DE GENÈVE DU 6 JUILLET 1906

Le Département politique de la Confédération suisse a bien voulu nous communiquer la liste des Puissances qui, au 30 juin 1907, avaient ratifié la Convention de Genève de 1906, avec la date à laquelle cette ratification est intervenue.

Ce sont :

Siam	29 janvier 1907.
Etats-Unis d'Amérique	7 février 1907.
Russie	9 février 1907.
Italie	9 mars 1907.
Congo	16 avril 1907.
Grande-Bretagne et Irlande	16 avril 1907.
Suisse	16 avril 1907.
Allemagne	27 mai 1907.
Etats-Unis mexicains	4 juin 1907.
Danemark	11 juin 1907.
Etats-Unis du Brésil	18 juin 1907.